Un marché-test

L'emploi dans la région du Rhin Supérieur

Alexis Lehmann*

» Le problème de l'emploi dans la vallée du Rhin Supérieur est un concentré des questions sociales, économiques et juridiques auxquelles les trois pays, l'Allemagne, la Suisse et la France, sont confrontés. Celui de l'investissement direct domestique, comme celui de l'investissement direct étranger.

Les lois et réglementations, notamment celles relatives au Droit du Travail et aux Droits sociaux, sont toutes différentes dans les trois pays. Cette question de l'emploi aux frontières ne peut être abordée que sous un aspect programmatique volontariste et partagé à court, moyen et long terme.

Sur le long terme, on peut noter que les taux de fécondité de la Suisse du Nord, du Bade-Wurtemberg et du Palatinat sont et resteront nettement en-dessous du seuil de renouvellement dans les prochaines générations. Ces pays seront donc confrontés à la qualité de leur immigration susceptible d'éviter la régression à terme de leurs activités primaires, secondaires et tertiaires.

La Suisse du Nord « pompe » déjà plus de 70 000 salariés sur ses deux voisins : 35 000 en Allemagne et 35 000 en France. Sans cet apport, on peut penser que certaines industries, et notamment l'industrie hôtelière seraient dans l'incapacité de fonctionner.

Sur le moyen terme, les besoins en ressources humaines des deux voisins de la France vont s'accentuer dans pratiquement toutes les branches de l'économie ; production, notamment chimie et pharmacie, commerce de détail, activités ménagères, santé (*sylver economie*), marketing, ventes. Ces emplois sont, déjà en grande partie, travailleurs frontaliers alsaciens inclus, alloués à des personnels qualifiés issus de pays à fort taux de chômage : Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, mais aussi Maghreb. Il est demandé à ces immigrants une qualification professionnelle de base. La formation à la langue étant quasiment assurée par les entreprises utilisatrices.

L'asymétrie démographique de l'Allemagne et la Suisse par rapport à la France est une donnée factuelle qui ne peut hélas pour l'instant, être réglée par les quelque 100 000 chômeurs alsaciens. Mais c'est aussi une donnée prospective durable qui permet d'organiser le futur.

La raison de l'inadéquation entre offre surcapacitaire en Alsace et demande insatisfaite en Allemagne et en Suisse procède certes de l'absence de qualification linguistique des recrues poten-

Ein deutsch-französischer Arbeitsmarkt

Die unterschiedlichen demographischen Gegebenheiten am Oberrhein sind die Grundlage für eine Integration des Arbeits- und Ausbildungsmarktes zwischen dem Elsass, Baden und der Nordwestschweiz, bei der es weniger um die Philosophie der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit, als vielmehr um die nachhaltige Sicherung von Arbeitsplätzen und Wohlstand in der gesamten Grenzregion geht. Geburtenschwache Jahrgänge auf der deutschen Seite, die inzwischen in Baden zu einem Fachkräftemangel führen, der sich in den kommenden Jahren weiter verschärfen wird, hohe Jugendarbeitslosigkeit auf der elsässischen Seite – die Antwort auf die verschiedenen Probleme auf beiden Rheinufern liegt in einem gemeinsamen Ausbildungs- und Arbeitsmarkt.

Red.

* Alexis Lehmann est administrateur de sociétés et membre du Conseil d'administration de la Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA).

tielles françaises, mais aussi et surtout du manque ou de l'inadéquation de leurs qualifications.

Un problème de qualification

La langue est évidemment une condition majeure, mais aujourd'hui, c'est avant tout l'absence de qualification qui pose le problème de la fluidité transrhénane. Le système éducatif français continue de privilégier la formation générale, alors qu'il faudrait orienter les jeunes vers des formations qualifiantes et vers les métiers en carence, en privilégiant dans tous les cas un apprentissage technique bilingue. Parlant de carences, il y a aujourd'hui, dans les métiers de service notamment, des emplois vacants simultanément des trois côtés du Rhin : restauration, santé, aides aux personnes âgées, aides à domicile, commerce, etc. La rémunération de ces métiers, souvent reconnus comme étant parmi les plus pénibles à exercer, est insuffisante pour attirer les jeunes.

Cette question est d'importance, car il y a en fait deux grands segments d'emploi qui vont s'ouvrir dans cette prospère vallée frontalière, dont l'essor va dépendre justement de la quantité et de la qualité de sa main-d'œuvre prospective – celui, évoqué à l'instant, des métiers d'assistance qui nécessitent une connaissance minimale de la langue, mais une qualification cependant professionnelle minimale, et à l'opposé, un segment important de haute qualification professionnelle nécessitant simultanément de très bonnes connaissances de la langue : justice, fiscalité, audit, ingénierie, recherche et développement, gestion du personnel, publicité, étude de marché, etc. La vallée du Rhin nécessite une forte anticipation de ses besoins en ressources humaines adaptées à son développement potentiel.

Bien des régions aimeraient avoir ce type de problèmes... Il s'agit d'assouplir aux frontières des systèmes nationaux trop rigides et de trouver des passerelles d'adaptations pour créer un marché du travail unique dans cette vallée sur base d'adaptation réciproque et de mobilité. C'est un excellent marché-test vers un marché du travail unique au niveau de toute l'Union européenne.

Unterschiedliche Gegebenheiten

Die unterschiedlichen Gegebenheiten auf beiden Seiten des Rheins werden durch verschiedene Studien untermauert, die von Organisationen wie dem Europainstitut, dem Deutsch-Französischen Institut (dfi) und der FEFA durchgeführt wurden und die eindeutig belegen, dass nur eine Integration nachhaltig das wirtschaftliche Leben in der deutsch-französischen Grenzregion sichern kann.

Die Verantwortlichen haben das verstanden und entsprechend reagiert. Auf der Grundlage des Abkommens von Saint-Louis, in dem sich 2013 sämtliche zuständigen Akteure der drei Länder am Oberrhein (Deutschland, Frankreich, Schweiz) darauf verständigten, dass alle Jugendlichen aus der Grenzregion den gleichen Zugang zu allen Bildungs-, Ausbildungs- und Arbeitsmarkt-Angeboten in allen drei Ländern haben sollen, sind zahlreiche konkrete Projekte entstanden, mit denen diese Integration bewerkstelligt werden kann.

Beispiele hierfür sind die Zusammenarbeit der Universitäten am Oberrhein, die im EUCOR-Netzwerk einen *European Campus* anbieten, der Studierenden aus allen drei Ländern offen steht, aber auch die grenzüberschreitenden Arbeitsagenturen, die seit ihrem Start sehr erfolgreich arbeiten und nach der Startphase sogar ihre ohnehin schon ambitionierten Zielvorgaben weiter nach oben korrigieren konnten.

Dabei fällt auf, mit welch großem Pragmatismus vorgegangen wird. Die grenzüberschreitende Arbeitsvermittlung passt sich nämlich den geographischen Gegebenheiten an. Während in Kehl am Rhein ein fest eingerichtetes Büro die Arbeitssuchenden aus dem Großraum Straßburg/Kehl grenzüberschreitend betreut, sind in anderen Teilregionen deutsch-französische Beraterteams mobil unterwegs und bieten ihre Dienste in den Außenstellen der Arbeitsagenturen und des *Pôle Emploi* an.

Weitere konkrete Programme werden aktuell entwickelt; der gemeinsame Ausbildungs- und Arbeitsmarkt am Oberrhein ist dabei, Realität zu werden. Eine Notwendigkeit ist er ohnehin.

Kai Littmann